

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Championnat départemental jeune de l'Essonne 2026

Article 1

Le club de Gif-sur-Yvette, en collaboration avec le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Essonne, organise le Championnat départemental des jeunes de l'Essonne le dimanche 15 novembre 2026. La compétition aura lieu au Gymnase de la Feuillarde, impasse de la Feuillarde, 91190 Gif-sur-Yvette.

Il décernera les titres de championnes et champions de l'Essonne pour chaque catégorie.
Le championnat se décompose en 6 tournois par catégorie d'âge :

- U8 tournoi homologué FFE
- U10 tournoi homologué FIDE
- U12 tournoi homologué FIDE
- U14 tournoi homologué FIDE
- U16 tournoi homologué FIDE
- U18/U20 tournoi homologué FIDE

Le championnat sert de qualification au championnat de la Ligue de l'Ile de France pour les catégories petits poussins, poussins, pupilles, benjamins et minimes.

L'inscription est réservée aux jeunes des catégories U8 à U20 licenciés dans un club de l'Essonne.
La **licence A est obligatoire**.

Article 2

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies au 93^e Congrès de Chennai, et entrées en application au 1^{er} janvier 2023.

L'article A5 des parties en cadence rapide est appliqué.

Pour le tournoi U8, le troisième coup illégal perd la partie (sauf exceptions prévus dans les règles du jeu). Pour les tournois U10, U12, U14, U16 et U18/U20, le deuxième coup illégal perd la partie (sauf exceptions prévus dans les règles du jeu).

Article 3 : Appariements

Les appariements se font au système suisse assistés par le logiciel PAPI dans sa version la plus récente.

Le tournoi comporte 7 rondes.

Dans le cas d'un nombre insuffisant de joueurs, un système d'appariement alternatif sera envisagé (toutes rondes ...). Une réduction du nombre de rondes est également possible.

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

Article 4

La cadence est de 15 minutes plus 5 secondes par coup.

Le délai de forfait est de 15 minutes.

Article 5

Les horaires (indicatifs) sont les suivants :

Pointage : de 8h20 à 9h20

Rondes : 9 h 40, 10 h 30, 11 h 20, 13 h 30, 14 h 20, 15 h 10, 16 h 00

Remise des prix : 17 h 15

Les joueurs arrivant après 09h20 seront appariés à la 2^{ème} ronde avec 0 point.

Article 6

Les droits d'inscription s'élèvent à 5 €, auquel se rajoute le coût éventuel de la licence. La licence sera prise au club de Gif-sur-Yvette.

Article 7

Les joueurs ex-æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué, le Buchholz, la performance.

Article 8

Les règles de qualifications sont disponibles sur le site de la ligue Île-de-France :

<https://idf-ehecs.fr/championnats-departementaux-jeunes-reglement-et-qualifications-2026-2027/>

La liste des qualifiés d'office est disponible à cette adresse :

https://idf-ehecs.fr/wp-content/uploads/2026/10/Qualifications_office_IDF_2027_261018.pdf

Article 9

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte sauf autorisation explicite de l'arbitre. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. Il en est de même d'un joueur se déplaçant avec son portable et cela s'il a déjà joué un coup.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Article 10

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 11

L'arbitre principal est Nicolas CROUZET (AFO). Il sera accompagné d'Adrien REVEL (AFO), Benoît SIMON (AFO), de Léo CROUZET (AFC), Jean-Luc LARCHER (AM).

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement Intérieur.

L'arbitre principal,
Nicolas CROUZET

L'organisateur,
Nicolas CROUZET
Président du club de Gif-sur-Yvette